

◆ FICHE DE POSTE

moniteur escalade sur SAE

Nature de l'emploi :

Contrat à Durée Déterminée à temps partiel ou à mi-temps comprenant une période d'essai de 2 mois, rémunération de 17 € brut de l'heure (travail en soirée jusqu'à 22h environ et les samedis).

Modalités du poste :

Groupe de Classification : Technicien groupe 2 (Convention Collective du Sport).

Durée de travail : heures réparties sur la période scolaire.

Qualifications requises :

DE ou BE ou CQP Animateur Escalade sur Structure Artificielle d'Escalade. Titulaire du permis B.

Rattachement du poste :

Relation hiérarchique : Le Président du Comité Territorial FFME du Val d'Oise.

Relations de collaborations : les membres du bureau du Comité Territorial du Val d'Oise, les Présidents des clubs FFME du Val d'Oise, les employés du Comité Territorial du Val d'Oise, les intervenants des différents clubs.

Répartition des missions :

- encadrement et animation dans les établissements du Val d'Oise ;
- ouverture de voies d'escalade dans les clubs du Val d'Oise exclusifs FFME ;
- gestion des Equipement de Protection Individuelle ;
- tâches en rapport avec les activités fédérales ;
- instruction de passeport dans la limite de ses prérogatives.

Compétences et qualités requises

- Connaissance du tissu fédéral & associatif ;
- Bonnes capacités de communication ;
- Compétences pédagogiques ;
- Rigueur, Autonomie ;
- Compétences d'initiation et de perfectionnement ;
- Esprit d'initiative.